



**CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES NATIONS DE
GYMNASTIQUE AEROBIC, Juniors / seniors,
Du 09 au 15 septembre 2018 à Brazzaville (CGO)**



DIRECTIVES

Event ID : 15663

La Fédération Congolaise de Gymnastique (FECOGYM) a le plaisir d'inviter votre fédération à participer aux Championnats d'Afrique des nations de gymnastique aérobic qui se déroulera à Brazzaville (Congo).

DISCIPLINE	GYMNASTIQUE AEROBIC (AER)
FEDERATION HOTE	FEDERATION CONGOLAISE DE GYMNASTIQUE (FECOGYM) Complexe Sportif du Stade Alphonse MASSAMBA-DEBAT BP : 1007 Brazzaville République du Congo Personne de contact : François BAKANA Email : fbakana@hotmail.com Tél : +242 05 536 63 90
COMITE D'ORGANISATION LOCALE	Coordonnateur : Serge Wilfrid MBOUMA Email : sergembouma@gmail.com Tél : +242 05 570 5199 Coordonnateur adjoint : Secrétaire Général de l'UAG Email : uagym@hotmail.com Tél : +213 661440537
LIEU	Gymnase Maxime MATSIMA de MAKELEKELE Brazzaville République du Congo,
ENGINS	GYMNOVA <u>PRATICABLE AEROBIC "CANCUN"</u> Réf : 6632 "Cancun"
PARTICIPANTS	Toutes les fédérations dûment affiliées à la FIG et à l'UAG
DATES	09 au 15 septembre 2018
REGLES ET REGLEMENTS	Les Championnats d'Afrique des nations de gymnastique aérobic sont organisés conformément aux règlements suivants de la FIG, valable l'année de l'événement, à l'exception de de toutes déviations mentionnées dans ces directives : <ul style="list-style-type: none">• Statuts• Règlement Technique• Code de pointage et newsletters• Règlement général des juges• Règlement spécifique des juges• Règlement du contrôle anti-dopage• Règlement des licences• Règlement des médias• Règlement des engins• Règlement FIG pour l'approbation d'événements internationaux• Règlement sur la publicité Et décisions subséquentes prises par le CE FIG valable au 1 ^{er} janvier 2018.
ACCREDITATION	Chaque concurrent doit être citoyen du pays qu'il représente et se conformer aux règles d'éligibilités fixées par la fédération internationale de gymnastique et être membre de la fédération nationale régissant la gymnastique. Chaque délégation doit fournir son hymne et deux drapeaux. Les frais de participation de 100 dollars doivent être payés à l'UAG par chaque délégation au plus tard, le 10 Juillet 2018 ; Les accreditations sont à la charge des fédérations. Chaque fédération doit payer au COL, la somme de 50euros par personne et par jour, en chambre double , (gymnastes, dirigeants, juges, et médical). Le formulaire d'inscription provisoire doit être envoyé au plus tard le <i>10 mars 2018</i> ; une amende de 50 dollars doit être payée si l'inscription provisoire est envoyée

tardivement.

Le formulaire d'inscription définitive doit être envoyé au plus tard le *10 mai 2018* ; une amande de 75 dollars doit être payée si l'inscription provisoire est envoyée tardivement.

Le formulaire d'inscription nominative doit être envoyé au plus tard le *10 juillet 2018* ; une amande de 100 dollars doit être payée si l'inscription provisoire est envoyée tardivement.

Toutes les inscriptions reçues après tirage au sort seront refusées.

*Le paiement de toutes les accréditations s'effectue exclusivement par virement bancaire uniquement en **Euros**.*

La composition maximale d'une délégation :

Désignation	AER	Total
Chef de délégation		01
Chef d'équipe		01
Entraîneurs	Séniors : 1 Juniors (AG2) : 1	01 01
Gymnastes	Séniors : 5 Juniors (AG2): 5	05 05
Juges	2	02
Médical	1	01
Total	17	17

Les fédérations peuvent participer avec 02 gymnastes en individuel dame(IW), 02 gymnastes en individuel homme (IM), 02 Duo mixtes, 02 Trios et 02 Groupes.

ACCREDITATION DES MEDIAS

La requête pour l'accréditation doit être adressée à l'UAG (site internet UAG) et à la fédération organisatrice (en particulier les représentants des médias nationaux).

Seule l'UAG (et non la fédération organisatrice) peut délivrer une accréditation médias après vérification et approbation.

AGES LIMITES

Séniors 18 ans minimum (né en 2000)

Juniors (Groupe d'Age 2) : 15 -17 ans ans minimum (né en 2001-2003)

Tous les gymnastes doivent avoir une licence FIG valable, jusqu'à la fin de l'événement.

FORMAT DE LA COMPETITION

Les Championnats d'Afrique des nations de gymnastique aérobic prennent en compte cinq (5) épreuves à savoir : individuel (IW,IM), Duo, Trio et Groupes dans la catégorie des seniors ; et de quatre (4) épreuves en individuel (IW,IM), Duo, Trio en juniors (AG2).

La compétition consiste en un tour de qualification et en un tour final par catégorie. Les concurrents exécutent une routine seulement dans chacun des tours.

Les huit (8) meilleurs scores des gymnastes dans toutes les catégories à partir des qualifications des championnats d'Afrique des nations de gymnastique Aérobic se qualifient pour les finales.

La liste de classement par équipe ne sera pas brisée et l'ordre de départ sera établi.

4^e journée : Qualifications juniors (AG2)

5^e journée : Qualification seniors

6^e journée : Finales juniors (AG2)

6^e journée : Finales seniors .

HORAIRES

1^{ère} journée : 09 septembre 2018

Arrivée CT/officiels

2^e journée : 10 septembre 2018

Arrivée des délégations

3^e journée : 11 septembre 2018

09h00 : Entraînement libre

	<p>14h00 : Réunion technique 16h00 : Tirage au sort.</p> <p><u>4^e journée</u> : 12 septembre 2018 09h00 : Entraînement libre 14h00 : Cérémonie d'Ouverture 15h00 : Compétition qualificative Juniors (AG2)</p> <p><u>5^e journée</u> : 13 septembre 2018 09h00 : Entraînement libre 14h00 : Réunion technique 15h00 : Compétition qualificative Seniors</p> <p><u>6^e journée</u> : 14 septembre 2018 09h00 : Compétition Finale Juniors(AG2) 14h00 : Réunion technique 16h00 : Compétition Finale Seniors 20h00 : Dîner de Clôture</p> <p><u>7^e journée</u> : 15 septembre 2018 Départ des délégations</p>
DELAI D'ENGAGEMENT	<p>Engagement de principe doit être confirmé au plus tard le 10 mars 2018 à minuit GMT ; Engagement par nombre doit être confirmé au plus tard le 10 mai 2018 à minuit GMT ; Engagement nominatif doit être confirmé au plus tard le 10 juillet 2018 à minuit GMT. Plan de vol au plus tard le 10 juillet 2018</p>
JUGES	<p>Les juges sont désignés par l'UAG et doivent avoir un brevet FIG en cours de validité. Chaque délégation doit avoir obligatoirement 1 à 2 juges. En cas de manque des juges, une amende de 200dollars sera versée au COL. Le comité technique en coordination avec l'organisateur peut solliciter les fédérations à fournir un ou plusieurs juges. Si nécessaire obtenir des juges neutres agréés par la FIG, à partir des fédérations à l'extérieur de l'Afrique (Art 7.9b) Règlement UAG.</p>
ASSURANCE	<p>La FECOGYM, le COL et la FIG déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie et rapatriement et similaire. Conformément au RT FIG, les fédérations sont tenues de couvrir les frais d'assurance des membres accrédités de leur délégation (maladies, accidents et rapatriement). Le contrôle de l'assurance se fera dès l'arrivée des délégations par le COL COL (copie du certificat d'assurance). Les délégations avec des assurances insuffisantes doivent en informer le COL dès que possible.</p>
TRANSPORT LOCAL	<p>Le transport de l'aéroport à l'hôtel, pour les invités officiels est à la charge du COL. Le transport de la délégation de l'aéroport à l'hôtel et de l'hôtel à la salle de compétition est à la charge du COL.</p>
TRANSPORT INTERNATIONAL	<p>Le transport international est à la charge des délégations participantes. Le transport international des juges neutres est à la charge du COL.</p>
VISA	<p>Le COL à la demande des fédérations participantes apportera l'aide nécessaire à travers l'envoi d'invitation officielle pour l'obtention des visas d'entrée au Congo Brazzaville. Il est à signaler que les formulaires visa form doivent être envoyés au plus tard le 10 mars 2018. Pour les pays qui n'ont pas d'Ambassade de la République du Congo peuvent obtenir des visas, une fois arrivée à l'aéroport international de Maya –Maya à Brazzaville tout en informant au préalable le COL.</p>
SERVICE MEDICAL	<p>Un service médical sera mis à disposition durant toute la période de ces championnats. Durant ces championnats un contrôle Anti-dopage sera effectué conformément au standard International.</p>
HEBERGEMENT	<p>Les délégations seront hébergées selon la répartition suivante :</p> <p><u>Hôtel des Officiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>King Maya Palace</i>, 159 rue Albert MAMPIRI, Batignolles BP 1422 Brazzaville Tél : 05.310.1015/ 06.912.5151 Email : infi@kingmaya.com Chambre single + petit déjeuner + 2 repas= 80euros par jour/pers. <p><u>Hôtel des Invités :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Résidence MARINA</i>, rue Charles Faucault, Centre Ville BP 1947 Brazzaville Tél : 06.655.8555/ 56 Chambre single + petit déjeuner + 2 repas= 80euros par jour/pers <p><u>Hôtels des participants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La Perle</i>, 175 Av de l'Amitié, Centre ville Brazzaville. Tél : 05.350.1313/06.829.9999 - <i>Hôtel Aéroport</i>, 2132-2133 rue Voula, Batignolles Brazzaville Tél :06 638.9613 - <i>Villa MONAMA</i>, à côté du Lycée Saint-Exupéry Makélékélé Brazzaville Tel : 06 672.9700 /05 515 9700. Email : villamonama@yahoo.fr Chambre simple + petit déjeuner + 2 repas= 80euros par jour/ pers Chambre double + petit déjeuner + 2 repas= 50euros par jour/ personne engagée (athlètes, dirigeants, juges et médical). 		
RESTAURATION	<p>Pour les délégations, la restauration est prévue à côté du gymnase par le COL. Le banquet final et les pauses café des officiels/VIP sont à la charge du COL. La réservation de l'hébergement et des repas, exige un frais de dépôt de 50%. Ce paiement est dû en même temps que l'inscription définitive, soit au plus tard le 10 mai 2018.</p> <p>Le paiement final du solde (50%) pour l'hébergement, les repas et autres services doit être effectué jusqu'au 10 juillet 2018.</p> <p>Ce versement n'est pas remboursable. En cas de non-paiement du solde, la réservation est annulée et le dépôt acquis à l'organisation.</p>		
RECOMPENSES	<p>Conformément aux règlements techniques de la gymnastique aérobic, des médailles et des diplômes seront remis aux trois (3) premiers gymnastes de chaque catégorie dans les épreuves suivantes : IW,IM,Duo,Trio,Groupe.</p> <p>En cas d'égalité des points à n'importe quelle place dans les épreuves qualificatives et les épreuves finales, le classement sera déterminé par les critères suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le score E le plus élevé prévaut 2- Le score A le plus élevé prévaut 3- Le score D le plus élevé prévaut <p>S'il y a encore égalité, l'égalité ne sera pas brisée et l'ordre de départ de la finale est décidé par tirage au sort.</p> <p>Les médailles seront décernées aux vainqueurs du Championnat d'Afrique des nations de gymnastique aérobic. Les médailles seront remises après chaque finale, au cours d'une cérémonie officielle</p>		
ADRESSE BANCAIRE	<p><u>Frais d'hébergement et restauration payable à :</u> Fédération Congolaise de Gymnastique (FECOGYM) Complexe Sportif Alphonse MASSAMBA-DEBAT BP : 1007 Brazzaville République du Congo <u>Banque</u> : Ecobank Congo Agence de la Coupole BP 1219 Brazzaville Congo N° de compte : 0010143503799201 SWIFT code : ECOC CGCG IBAN : 30014000010140379920109</p> <p><u>Frais de participation payable à :</u> Union Africaine de Gymnastique (UAG) Banque de développement local Agence Emir Abdelkader 03 place Emir Abdelkader 1600- Alger - Algérie IBAN N : 005 170 457 117813 CODE SWIFTBDLODZAL Compte N° : 005 170 457 117813</p>		
DELAIS D'INSCRIPTIONS	Inscription Provisoire	10 mars 2018	
	Inscription définitive	10 mai 2018	

	Inscription nominative	10 juillet 2018		
	Formulaire d'hébergement	10 mai 218		
	Formulaire de voyage	10 juillet 2018		
	Paiement des frais d'inscriptions	10 juillet 2018		
	Paiement des frais d'hébergement	10 juillet 2018		
	Formulaire de visa	10 mai 2018		
	Modification de l'inscription nominative	22 juillet 2018		

Date et lieu : Brazzaville, le 30 Novembre 2017 (corrigées le 29 janvier 2018)

Signature et cachet du Président :

Le Président,

